



Coronavirus (COVID-19)

Risque de syndrome gériatrique en période de confinement

Les mesures de **confinement** liées à l'épidémie COVID-19 et le risque d'**inadéquation** entre les ressources humaines et les besoins sur le terrain exposent les personnes âgées dépendantes à un **risque de décompensation de leurs comorbidités**. Parallèlement, les personnes indépendantes peuvent **perdre leur autonomie** très rapidement les exposant à des complications médicales et psychologiques. **Des mesures adaptées** à la situation de chaque résident sont nécessaires. Un **examen clinique initial de tous les patients** (covid et non covid) s'impose et une réévaluation doit être adaptée au cas par cas. La hotline de Gériatrie (04 76 76 85 19) peut être en support pour vous guider si vous le jugez nécessaire. Voici quelques mesures à envisager d'emblée.

- ✓ Liées à la **déshydratation éventuelle** (par défaut d'apport)
 - Hydrater:
 - par voie orale en première intention,
 - par voie sous cutanée en complément si les apports < 1L/24h avec
 - Glucose 5% ou 2,5% : 1000 ml/12h ou en flash de 250 ml plusieurs fois par jour.
 - Surveillance biologique rapprochée (notamment DFG et natrémie, dosage INR régulier)
 - Prévenir la iatrogénie en cas de déshydratation : réévaluer d'emblée les prescriptions notamment des diurétiques de l'anse, des IEC, sartans et de la metformine.
- ✓ Liées à la **mobilité réduite** : Pour les « nouveaux dépendants » notamment
 - Prescrire de la kinésithérapie motrice (*cf prescription type jointe*)
 - Instaurer une anticoagulation préventive (Lovenox® ou Calciparine® en SC)
 - Surveillance pluri quotidienne du risque d'escarres (tout point d'appui)
 - Prescription d'un matelas anti escarres
- ✓ Liées au risque de dénutrition
 - Solliciter des effectifs supplémentaires pour une aide aux repas
 - Surveiller l'état nutritionnel des résidents (albumine, poids, IMC)
 - Envisager une supplémentation si nécessaire
- ✓ Liées au confinement
 - Evaluer le besoins de soutien psychologique (soutien local – CUMP – actions Conseil Départemental).
- ✓ Liées aux troubles du transit
 - Surveillance du transit et prescription de laxatifs osmotiques si nécessaire
- ✓ Liées aux médicaments
 - Privilégier les traitements à demi-vie courte (exemple des benzodiazépines : oxazéпам, lorazéпам, alprazolam)
 - Prêter attention aux **situations à risque lors de la distribution et l'administration** des médicaments du fait du confinement en chambre, respecter les moments d'administration (notamment médicament à administrer pendant le repas, intervalle entre deux prises etc).